

05.12.2020, ATS

Le Conseil Fédéral veut moins de glyphosate.

AGRICULTURE L'usage du produit est en diminution en Suisse.

Le Conseil fédéral est favorable à la diminution du recours au glyphosate. Il a adopté hier un rapport en réponse à un postulat de la conseillère aux Etats Adèle Thorens Goumaz (Verts/VD). Ce rapport montre qu'il est possible de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et que c'est déjà le cas dans de nombreux domaines. Les quantités de glyphosate vendues en Suisse ont déjà diminué de 63% ces dix dernières années. Il est toutefois possible de réduire davantage son usage dans certains domaines de l'agriculture, par exemple en travaillant le sol mécaniquement pour enlever les mauvaises herbes dans les terres arables qui ne présentent pas de risques d'érosion.

Voie à poursuivre

Le rapport relève que les méthodes alternatives au glyphosate comportent aussi des inconvénients. Les procédés de substitution entraînent notamment une hausse des coûts de production. Ils rendent aussi plus difficile le contrôle des mauvaises herbes vivaces.

Les résultats du rapport confirment le «bien-fondé» de l'orientation de la politique agricole de la Confédération et du plan d'action «Produits phytosanitaires», visant à réduire de manière ciblée les risques liés à l'utilisation de ces produits, selon le Conseil fédéral. Ce dernier a réaffirmé sa volonté de poursuivre dans cette voie avec la Politique agricole à partir de 2022.